

**« Réforme et Sainteté »
aux Pays-Bas
pour les Amis de Saint Nicolas des Lorrains à Rome**

du jeudi 30 septembre au lundi 4 octobre 2021

**5 jours / 4 nuits
au départ de Nancy ou de Metz**



Journée 1

Jeudi 30 septembre

Nancy / Metz / Amsterdam

Départ en autocar pour Amsterdam avec ramassage des participants au parking des bus – Porte Sainte Catherine à Nancy, puis au parking de l'ancien Palais des Sports à Longeville les Metz. Déjeuner libre.

A l'arrivée, **dépôt des bagages à l'hôtel.**

Pour débuter notre séjour, une promenade à pied nous mènera à la découverte du **cœur historique de la ville**. Nous verrons la **vieille église**, qui abrite de délicats vitraux ainsi que les sépultures de personnages illustres et parcourrons également le **Dam**, principale place publique, sur laquelle s'élève l'imposant ancien **Hôtel de Ville** (*vue extérieure*).

Nous découvrirons le **musée historique d'Amsterdam**, installé dans un remarquable édifice historique qui était jadis un orphelinat. Nous verrons notamment comment, depuis le XIII^e siècle, la ville s'est développée jusqu'à devenir, au XVII^e siècle, un centre de commerce et d'industrie florissant. De ce siècle d'or témoignent de magnifiques tableaux, des objets et autres curiosités.

Sur le chemin du retour nous découvrirons le **Béguinage**, havre de paix entouré de maisons immaculées dans lesquelles habitaient jadis les béguines, des femmes veuves qui consacraient leur vie à Dieu.

Rencontre avec la communauté catholique et la communauté néerlandaise qui se partagent l'église dans la salle paroissiale (sous réserve de disponibilité).

Dîner dans un restaurant proche de l'hôtel.
Nuit à l'hôtel Apollofirst 4* NL (ou similaire).

Journée 2

Vendredi 1^{er} octobre

Amsterdam / Haarlem / Région d'Utrecht

Après le petit-déjeuner, nous rejoindrons la **basilique Saint Nicolas**.
Célébration de la messe par votre prêtre.

Puis continuation par la visite de l'**Amstelkring museum**, appelé également "Notre Seigneur au Grenier". Ce lieu secret et insolite consiste en une église catholique clandestine bâtie sous les toits d'une maison de maître, dont la découverte nous permettra d'évoquer la vie de la communauté catholique à Amsterdam depuis la Réforme.
(NB : cette visite se fait par petit groupe de 12 personnes maximum à la fois).

Déjeuner au restaurant.

Puis départ pour **Haarlem**.

Nous visiterons le **musée Frans Hals**. Installé dans l'ancien hospice datant du XVII^e siècle, ce musée conserve les tableaux des gardes civiques et des régents par Frans Hals, remarquable collection permettant de suivre l'évolution de la peinture du maître.

Une promenade à pied dans le centre historique nous conduira ensuite jusqu'à la Grand-Place et l'église Saint-Bavon datant du XV^e siècle (*vue extérieure*).

Puis continuation vers la région d'Utrecht et la charmante ville de **Zeist**.

Dîner et nuit à l'hôtel.

Hôtel Figi Zeist 4* NL (ou similaire).



Journée 3

Samedi 2 octobre

Dordrecht / Utrecht

Après le petit-déjeuner nous rejoindrons **Dordrecht**, grand port de plaisance dont la ville ancienne a conservé ses quais et ses façades colorées. Le synode de 1618-1619 tenu dans la ville donna une nouvelle cohésion à l'Église réformée des Pays-Bas.

Visite de la ville sous forme de promenade à pied.

Déjeuner au restaurant.

Puis route pour **Utrecht**, centre religieux et ville la plus puissante des Pays-Bas au siècle d'Or.

Visite sous forme de promenade à pied de son **centre ville historique**, avec l'ancienne cathédrale **Saint Martin, la « Domkerk »** qui symbolise la puissance de l'évêché d'Utrecht au Moyen-Age et dédié au culte protestant depuis 1580.

Puis nous passerons devant l'**académie Gebouw**. C'est dans l'ancienne salle capitulaire de la cathédrale que fut signé en janvier 1579 l'Union d'Utrecht.

Nous visiterons l'**église romane de Saint Pierre**, seul vestige avec l'église Saint Jean de la fameuse Croix de Bernold.

Nous visiterons le **musée du couvent Sainte Catherine** dans lequel sont rassemblées de belles collections d'art religieux qui retracent l'histoire du christianisme aux Pays-Bas des origines à nos jours.

Célébration de la messe anticipée avec la communauté de Saint Jean à Utrecht

Retour à **Zeist**.

Dîner et nuit à l'hôtel.



Journée 4

Dimanche 3 octobre

Zeist/ Amsterdam

Après le petit-déjeuner, nous prendrons la route vers le **Parc National de la Haute Veluwe**. Nous visiterons le **musée Kröller-Müller** dans lequel son exposés **90 tableaux et 180 dessins de Vincent Van Gogh**. Nous nous promènerons dans son **jardin de sculptures**, le plus grand d'Europe, pour admirer des œuvres d'artistes iconiques tels que Aristide Maillol, Jean Dubuffet ...

Puis nous reviendrons à Amsterdam.

Ou : Après le petit-déjeuner nous reviendrons à Amsterdam et visiterons le **musée Van Gogh*** qui présente la plus grande collection au monde de l'artiste. Cependant les œuvres sont exposées par roulement. La présentation est chronologique, ce qui permet de suivre le développement de l'artiste et de les comparer aux artistes du XIXème qui l'influencèrent ou qui furent influencer par lui.

* visite soumise aux autorisations car en 2019 et 2020 l'accès était interdit aux groupes.

Déjeuner au restaurant.

Puis, nous gagnerons le **Rijksmuseum** l'un des plus riches musées d'Europe. Après de longues années de rénovation, les salles du XIXe siècle ont retrouvé leur gloire d'antan, murs et plafonds richement décorés ayant été restaurés : un nouvel écrin pour abriter les **chefs-d'œuvre du siècle d'or hollandais** que sont les toiles de Rembrandt, de Vermeer, ou encore de Jan Steen.

Dîner et soirée libre.

Nuit à l'hôtel Apollofirst 4* NL (ou similaire).

Journée 5

Lundi 5 octobre

Amsterdam / Metz / Nancy

Après le petit-déjeuner, **départ en autocar pour Metz et Nancy.**

Déjeuner libre.

Arrivée en fin d'après-midi.

Le programme proposé est susceptible de connaître de légères modifications en fonction des changements de jours et heures d'ouverture des sites ou de modification des horaires des vols. Si tel était le cas, tout serait mis en œuvre pour limiter cela à des modifications dans l'ordre des visites, ou, éventuellement, vous proposer des prestations de remplacement de qualité équivalente.

Notre proposition

Prix par personne en base chambre à deux personnes :

- 1435 € pour un groupe de 21 personnes
- 1325 € pour un groupe de 26 personnes
- 1250 € pour un groupe de 31 personnes
- 1165 € pour un groupe de 41 personnes

- Supplément chambre double à usage individuel : 220 € (en nombre limité).

CES PRIX COMPRENNENT :

- le transport en autocar privé depuis Nancy ou Metz – aller/retour et pendant le séjour selon programme ;
- le gîte et le couvert pour le chauffeur ainsi que les frais de parking ;
- l'hébergement sur la base d'une chambre à deux personnes avec petit-déjeuner en hôtel 4* NL : 2 nuits à Amsterdam à l'hôtel Apollofisrt (ou similaire) et 2 nuits à l'hôtel Figi Zeist (ou similaire) ;
- la pension complète du dîner du jour 1 au déjeuner du jour 4 (avec eau et pain compris) ;
- les taxes de séjour et la TVA, dont la nouvelle taxe du tourisme à Amsterdam de 3 € par nuit et par personne applicable depuis le 01/01/2020 ;
- le GVB Pass transport 24 heures à Amsterdam pour le jour 4 ;
- les services d'un guide conférencier spécialisé du jour 1 au jour 4 ;
- toutes les entrées et visites mentionnées au programme ;
- le système auditif individuel (oreillettes et micro pour le guide) ;
- l'organisation des messes et des rencontres selon le programme et sous réserve de disponibilités ;
- l'assurance assistance-rapatriement ;
- un carnet de voyage envoyé environ 15 jours à 3 semaines avant le départ aux participants (1 carnet par couple) ;
- une gratuité sur la partie terrestre en chambre demi-double pour votre accompagnateur spirituel à partir de 20 personnes payantes.

CES PRIX NE COMPRENNENT PAS :

- le supplément chambre individuelle ;
- les boissons autres que celles mentionnées ;
- les repas non mentionnés dans le programme ;
- les pourboires d'usage au guide et au chauffeur ;
- les frais personnels ;
- tout ce qui n'est pas noté dans « ces prix comprennent ».

Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance/rapatriement est incluse dans le prix de voyage si vous résidez en Europe.

Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire le jour de votre inscription une des assurances complémentaires annulation/interruption de voyage/bagage suivantes :

Garantie multirisque extension épidémies * : 4,74 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

L'extension épidémies inclut une téléconsultation avant départ, l'annulation pour maladie type COVID déclarée dans le mois qui précède le départ ainsi que l'annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température.

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.

- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie multirisque * : 3,95 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.

- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurico vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie Multirisque complémentaire carte bancaire * : 2 % du prix du voyage.

Garanties identiques à l'assurance Multirisque, **à condition que vous ayez réglé votre voyage au moyen d'une carte bancaire haut de gamme, comportant une garantie annulation.**

* Les garanties d'assurance sont soumises aux conditions générales de vente décrites dans les notices d'assurance. Le détail des garanties est disponible sur notre site internet www.intermedes.com, ou peut vous être envoyé sur simple demande.

Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance. Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, **s'il justifie d'une garantie antérieure** pour l'un des risques couverts par le présent contrat, peut renoncer à ce dernier, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie.

Cette renonciation doit intervenir dans un délai de **quatorze (14) jours calendaires** à compter de la conclusion du contrat. La demande écrite doit être remise en main propre ou envoyée par courrier recommandé.

